

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE GASTON BERGER
DE SAINT-LOUIS



RECTORAT

N° 00004178 U.G.B/SG/D.SOS./CSB/rns

Saint-Louis, le 27 SEP. 2017

NOTE D'INFORMATION

Objet : dépôt des demandes d'admission hors quota.

Il est porté à la connaissance du personnel permanent de l'Université Gaston de Saint-Louis (CROUS et Rectorat) que la date limite de réception des dossiers de demande d'admission hors quota des nouveaux bacheliers, à l'exception de l'UFR des Sciences de la Santé, est fixée **au vendredi 27 octobre 2017 à 17 heures** au bureau du courrier du Rectorat.

Le dossier doit comporter obligatoirement les pièces ci-après :

- *une lettre adressée au Recteur ;*
- *une attestation de service ;*
- *un extrait de naissance ;*
- *une copie légalisée du relevé de notes.*

NB :

- *pour l'UFR des Sciences de la Santé la date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 06 octobre 2017.*

LARGE DIFFUSION

BP. : 234 - Tél. 961.17.68 / 961.23.56 - Fax : 961 18 84 U.G.B - email : cabinet@ugb.sn - Saint-Louis - (Sénégal)

